



## Talon d'adhésion 2024

Association A Petits PAS

Prénom-Nom\* :

Adresse\* :

Code Postal\* :

Ville\* :

Téléphone :

Courriel :

**J'adhère pour l'année civile 2024 en tant que :**

\* Individu : 5€

\* Famille : 15€

\* Personne morale (association, société) : 15€

❖ **Je souhaite apporter un soutien : autre montant : .....€**

(par chèque à l'ordre d'A Petits PAS ou par virement bancaire : **Crédit Mutuel - IBAN : FR76 1562 9026 4000 0309 6664 544**)

❖ **Je souhaite soutenir par hello associations en me rendant sur ce lien**

<https://www.helloasso.com/associations/a-petits-pas-projet-pour-une-alternative-solidai>

ou grâce à ce QR Code :



❖ **Je choisis d'adhérer à l'association en donnant du temps bénévolement (sur un chantier, au jardin, aider sur un événement, ... ) : merci de préciser :**

.....

---

#### Notice sur la collecte des données à caractère personnel :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par A Petits PAS pour établir la liste des adhérents 2023. Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, nous ne pourrions vous envoyer par courrier les informations relatives à votre adhésion 2023. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : équipe d'A Petits PAS. Les données sont conservées pendant 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données et vous opposer au traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter: Claire Mametz, 03 21 41 70 07. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.